



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-11892>

Département(s) de publication : 24

Annonce n° 26-11892

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-130198

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Dordogne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22240001200019

Ville : PERIGUEUX

Code postal : 24019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 24

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de signalisation plastique pour le réseau routier départemental de la Dordogne

Code CPV principal - Descripteur principal : 34942000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande sans minimum avec maximum à 150 000,00 euro(s) H.T. La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter du 04/02/2026. L'accord-cadre ne sera pas reconduit. Le délai d'exécution des « fournitures référencées au document financier ou issues du catalogue papier /électronique » est au maximum de 4 semaines à compter de la date de réception du bon de commande. Lieu de livraison des fournitures : ensemble du département de la Dordogne

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 29/01/26 Marché n° : 2025dprpm244 Signaux Girod, 881 Rte Des Fontaines, 39400 Bellefontaine Montant Ht : 150 000,00 Euros

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/2026